



## Visite mediatisee en dehors de la structure

Par **Claireanne**, le **26/12/2023** à **09:58**

Bonjour,

Suite au jugement au jaf il a été décidé de visites médiatisées qui ont lieu dans une structure cependant l'éducatrice de la structure m' a demandée une visite hors structure pour le papa pour Noël et a insisté de voyant pas les risques, je précise qu'il a été décidé par le juge que les fréquences des visites médiatisées étaient de 2 par mois ce que j'ai respecté, puis je refuser ? A t elle le droit de me proposer cela ?

Cordialement

Par **yapasdequoi**, le **26/12/2023** à **16:03**

Bonjour,

Noël est passé. Votre question n'est-elle pas tardive ?

Vous avez le droit d'exiger le strict respect du jugement.